

**Du** : 10/08/2021 **au** : 31/08/2021

**Client** : Commission de la CEDEAO /Projet ROGEAP

**Type** : Avis à Manifestation d'Intérêt

**TITRE** : SÉLECTION D'UNE FIRME POUR APPUI CONSEILS EN GESTION FINANCIERE, EN ENTREPRENEURIAT ET EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX AUX SYSTEMES AUTONOMES D'ÉNERGIE SOLAIRE

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représentée, met en place une Facilité de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et une Facilité de soutien (appui) financier au secteur privé (FSF) dans le cadre du Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau (ROGEAP). Le ROGEAP est financé par la Banque mondiale, le Fonds pour les Technologies Propres (CTF) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGIS) du Gouvernement des Pays-Bas. Le ROGEAP est mis en œuvre par la CEDEAO et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

2. ROGEAP a deux composantes principales:

- ✓ **La composante 1** se concentre sur le développement d'un marché régional en créant un environnement des affaires favorable et en fournissant un soutien au renforcement des capacités techniques et financières aux entrepreneurs solaires dans 19 pays que couvre le projet. La Commission de la CEDEAO est l'agence de mise en œuvre de la composante 1 avec l'assistance technique d'un gestionnaire de projet et de fonds (GPF).
  - Composante 1A : Environnement favorable
  - Composante 1B : Soutien technique à l'entrepreneuriat
  - Composante 1C : Soutien financier à l'entrepreneuriat
  - Composante 1D : Suppression des obstacles sur les défis des marchés
  
- ✓ **La composante 2** vise à faciliter l'accès au financement pour les entreprises des systèmes solaires autonomes (hors réseaux) par le biais d'une ligne de crédit et la mise en place d'un mécanisme de garantie pour les Institutions Financières de Commerciales(IFC) éligibles situées dans huit pays membres de l'UEMOA. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'agence d'exécution.
  - Composante 2A : Ligne de crédit aux entreprises solaires
  - Composante 2B : Mécanisme de subvention conditionnelle pour les institutions financières commerciales (IFC) qui prêtent aux entreprises solaires.

3. La Commission de la CEDEAO a l'intention de sélectionner un consultant (firme) pour appui conseils en gestion financière, en entrepreneuriat ainsi qu'en gestion des risques environnementaux et sociaux aux systèmes autonomes d'énergie solaire, c'est-à-dire la gestion du projet et des fonds (GPF) du ROGEAP.

4. L'objectif global de la mission est d'accroître l'accès aux services d'électricité durable dans les quinze pays membres de la CEDEAO et quatre autres pays du Sahel (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie et la République centrafricaine). ROGEPAP améliorera l'accès à l'énergie durable en créant un marché régional pour les produits solaires hors réseau et en soutenant les différents acteurs de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les gouvernements, le secteur privé, les intermédiaires financiers et les utilisateurs finaux, notamment les ménages, les entreprises et, dans certains cas, les établissements publics de santé et d'éducation, par le biais d'un programme pilote.

#### 5. **Tâches et Responsabilités du Consultant**

- ✓ rendre opérationnel et maintenir la facilité de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) et la facilité de soutien financier (FSF) afin de mettre en œuvre les composantes 1B, 1C et 1D ;

Composante 1B par le biais du FSE : **formation à l'entrepreneuriat et aux entreprises, accélération de soutien personnalisé aux entreprises, concours des plans d'affaires et ateliers régionaux annuels aux systèmes solaires autonomes, facilitation de l'entrée des entreprises non solaires dans l'industrie solaire et des tâches spécifiques définies dans les TDRs.**

**Composantes 1C et 1D à travers le FSF:** (i) subventions de contrepartie, (ii) subventions d'entrée sur le marché, et (iii) subventions basées sur la performance et tâches spécifiques telles que décrites dans les TDRs.

- ✓ mener à bien l'achèvement du Manuel d'Opération du Projet (MOP), y compris les directives de fonctionnement des subventions et l'accord de partenariat, ainsi que les exigences relatives à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et du harcèlement sexuel (SEAH);
- ✓ mener de vastes activités de développement de marché et de sensibilisation en collaboration avec la CEDEAO dans l'ensemble des pays ciblés. A travers des expositions itinérantes en collaboration avec le réseau d'incubateurs d'entreprises du ROGEPAP, le GPF sensibilisera le FSE et la FSF et encouragera les entreprises à postuler;
- ✓ suivre les coordonnées SIG et les données d'activité des systèmes solaires autonomes installés dans le cadre du projet;
- ✓ mener des activités liées au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports
- ✓ Transfert de connaissances et opportunités d'assistance technique
- ✓ Mettre en place un mécanisme permettant le signalement des doléances, le suivi et la prise en compte des doléances soulevées par les entreprises hors réseau ou leurs clients.

**La durée totale de la mission est de cinq (5) ans.**

**6. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants éligibles (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services mentionnés. Les consultants intéressés, éligibles et qualifiés doivent fournir des informations complètes sur leurs qualifications et leur expérience, démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés dans la fourniture de services similaires.** Les cabinets intéressés doivent avoir une expérience avérée dans la gestion de subventions ou de fonds d'investissement, de préférence dans des entreprises d'énergie hors réseau dans d'autres marchés et secteurs émergents.

- **Expérience de l'entreprise : Expérience dans la gestion du FSF et du FSE, Expérience dans le secteur solaire hors réseau, Expérience dans la région CEDEAO/dans le domaine.**

**(a) expérience spécifique dans la gestion des facilités de soutien financier (FSF) et des facilités de soutien à l'entrepreneuriat (FSE) :** Au moins 10 ans d'expérience dans la fourniture d'une assistance technique et financière aux PME, aux entrepreneurs et aux startups, dans la gestion et la coordination de grands projets financés par des donateurs (Taille des fonds/investissements gérés en millions de dollars US) ; Expérience dans l'investissement de subventions (octroi de subventions) ; Diversité des autres types d'investissements (fonds propres et prêts) ; Diversité du nombre d'entreprises dans lesquelles la société a effectué des investissements ; Gestion efficace des performances des entreprises dans lesquelles la société a effectué des investissements. (voir les TdRs)

**(b) Expérience dans le secteur solaire hors réseau :** Au moins 10 ans d'expérience dans l'assistance technique et financière aux PME solaires hors réseau ; avec des modèles économiques utilisés dans le secteur hors réseau pour les systèmes autonomes, y compris PAYGO ; Expérience dans l'investissement énergétique pour les applications d'utilisation productive ; connaissance démontrée de la diversité des solutions d'accès à l'énergie (systèmes autonomes (hors réseau) et applications d'utilisation productive) ; Autres expériences connexes démontrant la connaissance des marchés hors réseau (études, conseils, ...).

**(c) Expérience dans la région/le domaine :** Expérience de travail dans des pays à faible accès à l'électricité ; Expérience de travail dans des pays fragiles ou des marchés fragmentés ; Expérience de travail avec des partenaires de développement et des gouvernements ; Une expérience dans les pays du ROGEAP est hautement souhaitable ; (e) disponibilité du personnel compétent approprié (Liste, qualifications et expérience) ;

- Expérience/qualifications du personnel clé de l'équipe
- ressources logistiques et équipement.
- capacité à produire des rapports et tout autre document pertinent sur l'étude en anglais/français/portugais.

***NB : Pour répondre aux critères énumérés ci-dessus, les cabinets doivent fournir des preuves tangibles et des références détaillées pour toutes les déclarations faites en terme d'expérience et de capacités, de missions similaires, etc. Chaque référence fournie doit être résumée sur une fiche de projet et ne sera considérée et acceptée que si le candidat joint des pièces justificatives indiquant les coordonnées des pouvoirs adjudicateurs afin de faciliter la vérification des informations fournies, des contrats de couverture OU des copies de l'attestation ou des attestations de bonne exécution de chaque contrat présenté, telles qu'é émises et signées par le Client.***

**Les cabinets intéressés peuvent postuler sous forme de consortium ou de partenariat afin de garantir et/ou de renforcer leurs capacités consolidées à exécuter la mission.**

7. L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.16 et 3.17 des Règles de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs du FPI : Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement - Biens, travaux, services autres que de conseil et services de conseil, juillet 2016, énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts dans les services de conseil. Les Consultants seront présélectionnés et sélectionnés conformément à la méthode de sélection des Consultants basée sur la qualité et le coût (QCBS) définie dans les Directives pour la passation des marchés de consultants de la Banque mondiale **et une liste restreinte de cinq à huit (5-8) cabinets, qui présentent les meilleurs profils avec toutes les réclamations dûment justifiées, sera établie** pour un examen plus approfondi après l'expression d'intérêt.

8. Les cabinets intéressés peuvent obtenir de plus amples informations à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : **du lundi au vendredi de 9h00 (GMT+1) à 17h00 (GMT+1) :**

**La Division des Marchés Publics, Direction de l'Administration Générale, Commission de la CEDEAO, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja, Nigeria ou par courrier électronique aux adresses suivantes :** [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int) ; [procurement@ecowas.int](mailto:procurement@ecowas.int) **avec copie à :** [sdouka@ecowas.int](mailto:sdouka@ecowas.int) [amahamidou@ecowas.int](mailto:amahamidou@ecowas.int) ; [jumoren@ecowas.int](mailto:jumoren@ecowas.int) ; [afallah@ecowas.int](mailto:afallah@ecowas.int) ; [gobasi@ecreee.org](mailto:gobasi@ecreee.org)

9. La manifestation d'intérêt doit être soumise en version électronique et porter clairement la mention "**sélection d'un consultant (entreprise) pour la fourniture d'un soutien financier, entrepreneurial ainsi que de gestion des risques environnementaux et sociaux aux entreprises autonomes d'énergie solaire**" à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mardi 31 Aout 2021 à 11h00 (GMT+1), heure du Nigeria.**

**E mail:** [sbangoura@ecowas.int](mailto:sbangoura@ecowas.int); avec copie à [sdouka@ecowas.int](mailto:sdouka@ecowas.int) [amahamidou@ecowas.int](mailto:amahamidou@ecowas.int); [jumoren@ecowas.int](mailto:jumoren@ecowas.int); [afallah@ecowas.int](mailto:afallah@ecowas.int); [gobasi@ecreee.org](mailto:gobasi@ecreee.org)

**Cet appel à candidature est également publié sur le site de la CEDEAO**  
<http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>

**Commissaire Administration Générale & Conférences**